

Attention ce document est conforme aux textes applicables à ce jour

GENERALITES

- Le crédit d'impôt s'applique aux dépenses réalisées entre le 1^{er} janvier 2005 et la 31 décembre 2009.
 - Le bâtiment doit être la résidence principale, achevée depuis plus de 2 ans.
 - Le crédit d'impôt est calculé sur le prix des matériaux et équipement, hors main d'œuvre.
 - Une facture (ou une attestation), servant de justificatif de performances, doit être établie par l'entreprise ; elle doit préciser les menuiseries concernées.
- 25% de crédit d'impôt sur la menuiserie.
- Le crédit d'impôt est porté à 40% pour un logement achevé avant 1977 dont la rénovation a été réalisée au plus tard le 31 décembre de la 2^{eme} année qui suit celle de l'acquisition du logement.

MENUISERIE ALUMINIUM

Les menuiseries aluminium PREFAL permettent sous certaines conditions définies ci-dessous de bénéficier du crédit d'impôt sur les matériaux d'isolation thermique des parois vitrées.

Performances minimales requises :

- Fenêtres ou portes-fenêtres métalliques **Uw ≤ 1.8 (W/m².K)**
- Volets isolants montés sur menuiserie Δ R > 0.20 (W/m².K)

Attestation des Performances des menuiseries aluminium PREFAL

Châssis à Frappe Gamme Spécial Rénovation :

Dormant rupture de pont thermique et ouvrant à rupture de pont thermique

Type de fenêtre	Vitrage Isolant 4/16/4 ITR remplissage gaz argon	Coefficient thermique Uw
FIXE, OF1, OB1, PF1	4/16/4 ITR + Gaz Ug=1.1 W/m ² .K	Uw = 1.8
	4/16/4 ITR + Gaz WarmEdge* Ug=1.1 W/m ² .K	Uw = 1.7
	4/16/4 ITR + Gaz Ug=1.0 W/m ² .K	Uw = 1.8
OF2	4/16/4 ITR + Gaz Ug=1.1 W/m ² .K	Uw = 1.7
	4/16/4 ITR + Gaz WarmEdge* Ug=1.1 W/m ² .K	Uw = 1.6
	4/16/4 ITR + Gaz Ug=1.0 W/m ² .K	Uw = 1.7
PF2	4/16/4 ITR + Gaz Ug=1.1 W/m ² .K	X
	4/16/4 ITR + Gaz WarmEdge* Ug=1.1 W/m ² .K	Uw = 1.8
	4/16/4 ITR + Gaz Ug=1.0 W/m ² .K	Uw = 1.8

Châssis Coulissant Gamme Spécial Rénovation :

Dormant rupture de pont thermique et ouvrant à rupture de pont thermique

Type de fenêtre	Vitrage Isolant remplissage gaz argon	Coefficient thermique Uw
CL2, 3, 4 vtx 2 rails	4/16/4 ITR + Gaz Ug=1.1 W/m ² .K	X
	4/16/4 ITR + Gaz WarmEdge* Ug=1.1 W/m ² .K	Uw = 1.8
	4/16/4 ITR + Gaz Ug=1.0 W/m ² .K	Uw = 1.8

*vitrage à bord chaud

Toutes les menuiseries définies ci-dessus, équipées d'un coffre de volet roulant intégré (bloc baie) avec tablier en PVC entrent dans le cadre du Crédit d'Impôt.

Infos : Les châssis en forme (trapèzes, cintres), les assemblages, compositions et châssis avec traverses intermédiaires ou meneaux ne sont pas éligibles au crédit d'impôt.

NB : L'intégration d'une mortaise pour entrée d'air ne modifie pas la performance thermique de la fenêtre.

Cette attestation des performances des menuiseries Aluminium PREFAL pourra être jointe à votre facture pour servir de justificatif à la demande de Crédit d'impôt faite par votre client

Plus d'info : www.impots.gouv.fr